N° 7068/2021-129

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET : Dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises Demande de financement de la SARL JTL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 10 juin 2021

Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 28
- présents à la séance : 23

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 3 juin 2021

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 17 juin 2021

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non

Publié le 25 JUIN 2021
Le Président,

Communauté de Communes Cœur de Lozère Place Charles de Gaulle 48000 MENDE

L'an deux mille vingt et un, le dix du mois de Juin, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, Mme Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Anne-Marie SOBLECHERO, Patricia ROUSSON, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaient représentés : MM. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président (Philippe MARTIN), Thierry JACQUES (Françoise AMARGER-BRAJON), MMES Aurélie MAILLOLS (Patricia ROUSSON), Elizabeth MINET-TRENEULE (François ROBIN) Conseillers Communautaires.

Etait absent : M. Philippe POUGET Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente expose :

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique a consacré au niveau communal et intercommunal la compétence d'attribution des aides en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles.

La SARL JTL (Julien Torralba Laugier), sis 8 rue d'Angiran – 48000 Mende, est une boulangerie pâtisserie installée depuis 2013. Afin de développer son activité, elle a acquis le local commercial à côté de la boulangerie qui s'est libéré fin 2020, lui permettant d'agrandir son point de vente pour développer son activité avec notamment l'aménagement d'un espace de places assises pour les clients qui souhaitent manger sur place.
Pour continuer son développement, l'entreprise souhaite créer et aménager un deuxième laboratoire à l'étage du bâtiment dont l'entreprise est propriétaire. Ce laboratoire sera uniquement dédié à la production de boulangerie. Le fait d'avoir deux laboratoires de production permettra à l'entreprise d'accroître sa production, sa productivité et améliorer les conditions de travail de ses salariés.

Le coût total du projet s'élève à 39 312,92 € HT

La proposition de plan de financement est la suivante :

- Subvention Départementale :	5 897,00 €
- Subvention communauté de communes :	5 897,00 €
- Autofinancement :	27 518,92 €

Afin d'appuyer cette initiative, dans le cadre de la compétence d'aide à l'immobilier d'entreprise dévolue à la Communauté de Communes, et au vu du projet présenté ci-dessus.

Il est proposé :

- **D'EMETTRE** un avis favorable sur la demande d'aide telle qu'exposé ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes pièces inhérentes à la mise en œuvre de la présente décision,
- **DE PROCEDER** à la réservation des crédits au budget 2021,

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

16/06/2021

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20210610-7068-2021-129-DE
Date de télétransmission : 16/06/2021
Date de réception préfecture : 16/06/2021